

Communiqué de presse
12 juin 2025

FONDATION
SIMONE ET CINO
DEL DUCA
INSTITUT DE FRANCE

Grand Prix artistique 2025 de la Fondation Simone et Cino Del Duca

Institut de France
100 000 €

Attribué sur proposition de la section de composition musicale de l'Académie des beaux-arts à

THOMAS ADÈS



© Photo : Marco Borggreve

La Fondation Simone et Cino Del Duca décerne chaque année, sur proposition de l'Académie des beaux-arts, un Grand Prix artistique qui récompense l'ensemble de la carrière d'un artiste de dimension internationale, alternativement dans les domaines de la peinture, sculpture et composition musicale. Ce prix est doté d'un montant de 100 000 €.

Thomas Adès est l'un des compositeurs contemporains les plus influents et les plus novateurs. Son écriture musicale combine des harmonies audacieuses, des textures complexes et une capacité frappante à mélanger un modernisme aventureux avec une profondeur émotionnelle émouvante.

Disciple de György Kurtág, Adès a souvent été décrit comme un successeur de Britten. Cependant, son parcours créatif n'a cessé de surprendre et le compositeur est réticent à accepter des filiations précises. La même réticence à l'égard de toute classification s'exprime lorsqu'on demande à Thomas Adès de caractériser en quelques mots sa propre musique : « Elle raconte une histoire humaine d'une manière ou d'une autre, de la façon la plus authentique possible. Parfois, elle est claire, d'autres fois elle est mystérieuse. J'écris comme si ma musique était un véhicule, un véhicule émotionnel. Mon autre préoccupation est d'être convaincant, de faire en sorte que l'auditeur reste dans le véhicule. De ce fait, je fais de mon mieux pour que ma musique soit irrésistible, séduisante et convaincante. » (interview pour *Cadences*, octobre 2024)

« Les représentations de son troisième ouvrage lyrique, "The exterminating angel", à l'Opéra Bastille, ont illustré la puissance persuasive et l'inventivité de Thomas Adès, tout comme son art magistral de la direction qu'il a forgé essentiellement en autodidacte. »

Laurent Petitgirard,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts
pour la section de composition musicale

23 quai de Conti
75006 Paris, FRANCE
01 44 41 44 41

Thomas Adès

Compositeur, chef d'orchestre et pianiste, Thomas Adès est né à Londres en 1971. Trois opéras acclamés couronnent une œuvre singulière : *Powder Her Face* (1995), *The Tempest* (2004) et *The Exterminating* Angel (2016), ainsi que le ballet *Dante* (2019-20).
Il a été directeur artistique du festival d'Aldeburgh pendant une décennie et a dirigé de nombreux orchestres parmi les plus grands du monde, notamment le Wiener Philharmoniker, le Berliner Philharmoniker, le Los Angeles Philharmonic, le New York Philharmonic, le Leipzig Gewandhaus et le London Symphony Orchestra. En 2016, il est devenu le premier partenaire artistique de l'Orchestre symphonique de Boston, avec lequel il a créé son *Concerto pour piano et orchestre* avec Kirill Gerstein en tant que soliste en mars 2019. Il se produit aujourd'hui dans le monde entier en tant que pianiste et enseigne chaque année à l'International Musicians Seminar, à Prussia Cove.

Prix & distinctions

2000 Grawemeyer Award
2015 Léonie Sonning Music Prize
2018 Leoš Janáček Award
2018 Commander of the British Empire (Queen's Brithday Honours)
2023 BBVA Foundation Frontiers of Knowledge Award
2024 Royal Philharmonic Society Gold Medal

Membres du jury

Académie des beaux-arts, membres de la section de composition musicale :

• Gilbert Amy • Régis Campo
• Edith Canat de Chizy
• Thierry Escaich
• Michael Levinas
• François-Bernard Mâche
• Bruno Mantovani
• Laurent Petitgirard

Parmi les lauréats récompensés depuis la création du prix, on compte notamment : M. Jean-Michel Alberola (peinture, 2017), M. Giuseppe Penone (sculpture, 2018), M. Steve Reich (composition musicale, 2019), M. Damien Deroubaix, M. Guillaume Bresson, M. Pierre Monestier et Ida Tursic & Wilfried Mille (peinture 2020), Mme Barbara Chase-Riboud (sculpture 2021), M. George Benjamin (composition musicale, 2022), Mme Hélène Delprat (peinture, 2023), Pierre Huyghe (sculpture, 2024).

Le Grand Prix artistique sera remis à Thomas Adès sous la Coupole de l'Institut de France lors de la séance solennelle de remise des Grands Prix des fondations de l'Institut, le 18 juin 2025.



Créée en 1975, la Fondation Simone et Cino Del Duca est abritée à l'Institut de France depuis 2005. Elle œuvre en France et à l'étranger dans le domaine des arts, des lettres et des sciences par le moyen de subventions et de prix attribués chaque année sur proposition des académies. La Fondation décerne annuellement quatre Grands Prix. Le Prix mondial Cino Del Duca (200.000 euros), remis à un auteur dont l'œuvre constitue, sous forme scientifique ou littéraire, un message d'humanisme moderne.

Le Grand Prix scientifique (275.000 euros), récompense un chercheur français ou européen et son équipe, présentant un projet de recherche ambitieux sur un thème prometteur précisé chaque année (ainsi que trois subventions scientifiques de 125.000 euros chacune et un prix de cancérologie de 15.000 euros). Le Grand Prix d'archéologie (150.000 euros), le plus important dans ce domaine, remis sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres est destiné à aider au rayonnement de l'archéologie française en France et à l'étranger. Le Grand Prix artistique (100.000 euros), attribué sur proposition de l'Académie des beaux-arts, récompense l'ensemble d'une carrière d'un artiste de dimension internationale, alternativement dans les domaines de la peinture, la sculpture ou la composition musicale.

ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions. Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, le domaine de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.

Contacts

Fondation Simone et Cino Del Duca
ingrid@c-la-vie.fr
06 88 89 17 72

Institut de France
communication@institutdefrance.fr
01 44 41 44 41

Académie des beaux-arts
pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr